



## Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

120-121 | 2010

Les cultures sportives au regard de la globalisation

---

# Vécu corporel du judo et globalisation du sport

Une comparaison France-Japon

*The Bodily Experience of Judo and the Globalisation of Sport: A Comparison of France and Japan*

Michaël Hilpron et Céline Rosselin

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/4319>

DOI : 10.4000/jda.4319

ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2010

ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Michaël Hilpron et Céline Rosselin, « Vécu corporel du judo et globalisation du sport », *Journal des anthropologues* [En ligne], 120-121 | 2010, mis en ligne le 13 août 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/4319> ; DOI : 10.4000/jda.4319

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Journal des anthropologues

---

# Vécu corporel du judo et globalisation du sport

Une comparaison France-Japon

*The Bodily Experience of Judo and the Globalisation of Sport: A Comparison of France and Japan*

Michaël Hilpron et Céline Rosselin

---

- 1 Le sport est un objet qui intéresse l'analyse dynamique de la globalisation telle qu'elle a été proposée par A. Appadurai (2001: 94); il participe des flux migratoires, technologiques, financiers, médiatiques et idéologiques. Ainsi, il véhicule des images, déplace des personnes, répand des techniques du corps autant que des technologies liées notamment à la médiatisation de la pratique, s'inscrit dans le monde du capitalisme et de l'économie marchande, et exporte des valeurs.
- 2 La prise en compte de la matrice originelle qui a accouché du sport (*i.e.* l'Angleterre industrielle du XIXe) devrait offrir des garde-fous à toute tentative d'affirmation hâtive d'une uniformisation des pratiques. En effet, l'ensemble des travaux ethnologiques montre (parfois à l'appui de ceux d'historiens comme Braudel, 1969) que s'il y a globalisation, elle n'est aucunement synonyme d'homogénéisation. Ce constat n'est possible qu'à partir du moment où on ne se place pas exclusivement du point de vue de l'offre (Warnier, 1999), où on s'intéresse à « la nature du local en tant qu'expérience vécue dans un monde globalisé et déterritorialisé » (Appadurai, *ibid.*). Et c'est ce que savent très bien faire les ethnologues : dans le domaine sportif, C. Bromberger (1995, 1998) a démontré les différentes appropriations du football, d'autres du polo, du criquet (Appadurai, *ibid.*; Terrain, 1995) ou de la course à pied (Segalen, 1994)<sup>1</sup>. En somme, à partir du même, l'humanité crée de la différence (Bayard & Warnier, 2004; Howes, 1996; Warnier, *op. cit.*).
- 3 Le cas que nous nous proposons de traiter ici ne fait pas exception. Le judo est une pratique globalisée qui a ses propres déclinaisons locales (à propos des arts martiaux en général, voir Min-Ho, 1999) qui, à leur tour, viennent modifier la pratique globale.

- 4 À l'appui d'un terrain comparatif de 5 ans dans le judo de haut niveau au Japon (université de judo Tenri) et en France (pôle France d'Orléans), nous décrirons le processus qui a conduit à la globalisation du judo. Nous analyserons ensuite les conséquences de cette « sportification » sur les pratiques à l'échelle des groupes (clubs, fédérations), puis à celle des individus pour montrer comment, une fois décliné différemment, le judo global se trouve modifié. En voyageant, des individus aux institutions, aller-retour, nous parions sur la possibilité de mieux décrire les différents facteurs qui interviennent dans l'uniformisation ou la diversification de la pratique.

## Rencontres sportives

- 5 Tenri, le 24 septembre 2004 :

En fait, le judo est plus technique ici. Il y a moins de bagarre sur les mains. J'ai vraiment l'impression de faire du judo : le combat est mieux bloqué au niveau des bras, de façon plus subtile. C'est moins physique qu'à Orléans, ou plutôt différemment physique. Je me demande comment ils ont ressenti ma façon de combattre. [...] Il y a un judoka qui commençait à s'énerver pendant qu'on combattait. Apparemment, il n'aimait pas que je vienne mettre la main dans son dos (ils combattent avec une garde classique ici : manche/revers). Une fois, je l'ai fait (ou plutôt refait) et il a lâché sa garde en prenant une attitude agacée (M. Hilpron, carnet 3 : 16).

- 6 Il existe diverses façons de pratiquer le judo, différences qui peuvent entraîner des « chocs » quand ces manières de faire se rencontrent, mais au-delà de ces divergences, il existe un répertoire commun qui rend possible l'identification d'un judoka et la reconnaissance mutuelle des pratiquants.
- 7 Dans le judo français, deux expressions couramment usitées permettent de décrire le phénomène d'appropriation mettant en jeu à la fois du singulier et du collectif, du local et du global. Il s'agit de la distinction entre « faire du judo » et « faire judo ». Nous y intégrerons un troisième terme qui introduit l'échelle du groupe : « faire un judo ». « Faire du judo » est la base commune à tous les judokas de la planète, résultat de la formalisation de la pratique notamment à travers ses règles. « Faire un judo » décrit une pratique plus localisée (japonais, russe, de poids lourds, de légers, de femmes ou d'hommes, de compétition), alors que « faire judo » représente les techniques du corps déclinées à l'échelle des corps singuliers. Ces trois dimensions sont difficilement dissociables sur le tapis : dans une façon de faire judo (pratique intime, personnelle, subjective), influencée et modifiée par un judo (orléanais et français), il y a toujours un plus petit dénominateur commun (ppdc) que partage l'ensemble des judokas.

## « Faire du judo » : le plus petit dénominateur commun

- 8 Apprendre à « faire du judo », c'est étudier et pratiquer des « techniques du corps » (Mauss, 1950) propres à cette discipline, mais aussi retenir des termes japonais et leur signification, se familiariser avec des règlements sportifs, des espaces et des temps de pratique, faire sienne une activité imprégnée de culture japonaise... revisitée. « Faire du judo » représente ainsi la matrice dans laquelle les judokas devront piocher des éléments, les incorporer, les perfectionner et les automatiser : ce qu'ils doivent s'approprier. Le ppdc permet aux combattants, quelle que soit leur origine sociale, culturelle, de genre, ou

leur niveau, de pratiquer ensemble, la « même » activité. « Faire du judo » constitue donc ce qui est à partager, c'est-à-dire le lieu où l'ethnologue peut observer ce qui se noue et se dénoue entre les individus (Candau, 2000 : 115).

#### QUELQUES RÈGLES DE BASE

Le judo comporte des techniques de projection (*nage-waza*) et des techniques au sol (*ne-waza*) : immobilisations (*osae-waza*), étranglements (*shime-waza*) et clés de bras (*kansetsu-waza*). Le combat (5 minutes pour les adultes) commence debout et peut se poursuivre au sol.

Le but est de marquer *ippon*<sup>2</sup> en projetant leur adversaire, en l'immobilisant ou en le contraignant à l'abandon par un étranglement ou une clé. L'affrontement se caractérise par la simultanéité des actions possibles : « l'attaquant peut être contré sans délai par son adversaire. [...] Le judoka peut tout perdre sur une seule attaque de l'adversaire : le *ippon* \*, tout comme le KO, est irrécupérable » (Cadière & Trilles, 1998 : 17). En l'absence d'*ippon* \*, le vainqueur sera celui qui a marqué le plus gros avantage et non les plus nombreux (*waza-ari*\* et *yuko*\*).

Une pénalité (*shido*) sanctionne les interdits :

- éviter intentionnellement de prendre le *kumi-kata*\*, le saisir de façon illicite ou le rompre systématiquement ;
- les actions « anti-judo » : postures exagérément défensives, non-combativité, fausse attaque, ... ;
- en position debout, aller chercher directement le pantalon ou les jambes de l'adversaire sans saisie préalable ;
- donner des coups, mordre, cracher, tirer les cheveux, etc.

Au bout de trois pénalités précédées d'un avertissement, le combat est perdu. En cas d'action dangereuse ou de comportement contraire à l'esprit du judo, l'arbitre peut directement disqualifier le coupable (*hansoku-make*).

- 9 Ce ppdc s'est construit progressivement à partir de 1882 lorsque J. Kanō donne à l'Occident les moyens de s'approprier une pratique venue des arts martiaux. J. Kanō souhaitait se démarquer des différentes formes de *jū-jitsu* qu'il avait étudié en nommant sa méthode *jūdō*. Ce passage de la suprématie de la voie (*dō*) sur l'efficacité martiale de la technique (*jū*) fut sa principale innovation. En fait, il s'inspira des pratiques guerrières japonaises pour élaborer une méthode plus « présentable », selon lui, aux yeux du monde et de l'humanité : il ne s'agissait plus de l'art de détruire un adversaire, mais de celui de construire des hommes.
- 10 Ainsi, la naissance du judo s'inscrit d'emblée dans une démarche globalisante (Kanō, 2007 : 9-10). Contrairement à ce que l'intuition première supposerait, il est donc bien plus pertinent d'approcher ce phénomène à partir de la logique d'expansion des sports anglais plutôt que d'une histoire des arts martiaux japonais, comme le pense G. Fouquet (2000 : 19-20) : « l'originalité du judo ne serait donc pas à rechercher dans une continuité supposée entre les anciennes formes de pratiques et les méthodes contemporaines de combat ». Le judo est une invention du XIXe siècle, dont l'acteur principal de sa globalisation s'inquiétait des conséquences supposées de son innovation en termes de « sportification », sport-spectacle et professionnalisation (Kanō, *ibid.*).
- 11 La sportification définit le « processus social, notamment institutionnel, et par extension le résultat de ce processus, par lequel une activité ludomotrice (quasi-jeu, jeu sportif traditionnel ou quasi-sport) acquiert le statut de sport » (Parlebas, 1999a : 379). La réussite de cette sportification repose sur la logique interne de l'activité et sa possibilité à

être épurée des éléments qui viendraient contrarier le processus : « en premier lieu, l'activité doit être spectaculaire » pour être médiatisée, « en second lieu, l'activité doit souscrire à des impératifs éthiques revendiqués comme fondateurs » (p. 381) et permettre de désigner un vainqueur. Pour P. Parlebas, « la sportification a créé un nouvel univers de jeux physiques, très différents de l'ancien, et dont les propriétés spatiales, temporelles et relationnelles, tendues vers la spectacularité, témoignent d'une adaptation socio-économique à la culture de masse du XX<sup>e</sup> siècle » (p. 391), époque où la globalisation, bien qu'antérieure, s'accélère (Braudel, Appadurai, Warnier et, dans le domaine plus spécifique du sport, Jarvie, 2006).

- 12 Avec la « théâtralisation » des compétitions, la « starisation » des athlètes, l'avènement de pratiques plus « tranchantes » et l'entrée officielle de l'argent dans la compétition, on assiste à une petite révolution dans l'histoire du judo moderne.
- 13 En février 2009, les organisateurs du tournoi de Paris ont, pour la première fois, sollicité un disc-jockey pour animer les pauses entre les combats. Les combattants sont rassemblés dans des chambres d'appel d'où ils se rendent sur le tapis, à l'appel d'un speaker, désormais accompagnés d'un officiel qui prend leurs dernières affaires (survêtement, lecteur MP3, sandales...); les entraîneurs doivent porter le costume et non le survêtement. La spectacularisation des compétitions de judo passe par la mise en place d'une organisation particulière, à l'échelle internationale, qui accorde ainsi la primauté à l'individu sur le groupe, faisant du judoka une star potentielle.
- 14 S'inspirant du système tennistique, Marius Vizer, arrivé à la tête de la FIJ en 2007, a réaménagé dans ce sens le circuit de tournois internationaux, tout comme le fonctionnement de la *world ranking list*\*, nouveau procédé de qualification pour les grandes échéances. Ce système expérimental, mis en place depuis la saison 2008/2009, traduit un projet de professionnalisation qui engage une individualisation de la pratique, de ses résultats et de son organisation autour du sportif.
- 15 Des mesures – modification récente de pénalités sanctionnant l'anti-jeu<sup>3</sup>, les attitudes trop défensives, l'« anti-judo » (cf. encart Quelques règles de base : 4) la recherche d'une pratique offensive propice à la spectacularisation et la médiatisation, et donc susceptible de séduire un public plus large – ont été prises suite à l'alerte lancée par certaines fédérations, notamment la France et le Japon. Selon Jean-Luc Rougé<sup>4</sup>, il était urgent de retrouver une pratique plus « traditionnelle »<sup>5</sup>. Derrière l'argument de la tradition ou de l'authenticité se cachent souvent des enjeux de légitimation du « bon » usage du corps et de la « bonne » définition de la pratique, telle qu'elle est soulevée par P. Bourdieu (1984) dès l'origine anglaise de l'institutionnalisation du sport. Nous assistons dans le judo, comme sur le marché des biens de consommation, à des procédures d'authentification qui reposent sur des principes tels que « le mélange des genres » (la tradition par la modernité et réciproquement), déjà travaillés par ailleurs (Warnier & Rosselin, 1996). En réussissant à faire adopter de nouvelles règles d'arbitrage, la France et le Japon maintiennent leur notoriété – tandis que la globalisation permet de plus en plus à de petites nations auparavant inconnues de produire des combattants de niveau international – dans le concert des nations pratiquant le judo, tout en rendant ce sport plus médiatique.
- 16 « Faire du judo » est ainsi le résultat de conflits, de stratégies, de négociations autour de la mise en œuvre, à l'échelle internationale, de la pratique.

- 17 Aujourd'hui, l'un des effets de la globalisation est que le niveau compétitif général s'est harmonisé : les procédés d'entraînements modernes connus de tous, les stages à l'étranger (durant près de 6 mois dans l'année pour Cuba) et les techniques d'« espionnage » perfectionnées (enregistrement vidéo et logiciels d'analyse) entraînent de moins grandes disparités en terme de performance.
- 18 Ces exemples montrent à quel point la globalisation transforme le judo, mais ne permettent pas d'affirmer pour autant que la pratique s'uniformise. Bien au contraire, comme l'illustre déjà la mise en place des catégories de poids dans les années 1950-1960. L'intention initiale était de pouvoir médailler plusieurs champions olympiques. En donnant naissance à des régimes alimentaires pour que les sportifs combattent dans une catégorie précise, cette réglementation a créé des cultures corporelles et motrices différentes : les légers (surnommés « piles ») sont rapides et pratiquent un judo très mobiles, alors que les lourds sont plus lents, aiment « fixer » et font davantage appel à la force physique. Les pratiques alimentaires liées aux catégories de poids ont ainsi contribué à former des athlètes aux techniques du corps hyperspécialisées. La globalisation peut ainsi créer de la différence.
- 19 En outre, malgré l'affirmation de P. Parlebas concernant la standardisation, « sur un mode normatif, des lieux et des équipements » (2002 : 258) découlant de la sportification, la réalité du terrain montre que chaque *dojo*\* offre un cadre original à la pratique selon sa taille, son architecture, les matériaux utilisés, sa « décoration », la texture des *tatamis*, le son des chutes. À Tenri, à Osaka, au lycée Ritsumeikan à Kyoto : un autel accroché au mur ; dans quasiment tous les *dojos*\* français : un poster de Jigoro Kanō. Les cultures matérielles sur lesquelles s'étaye la pratique du judo (tapis, *kimono*\*, affiches, sandales, chronomètre, balance) varient au point de donner naissance à des façons de faire très différentes : par exemple, les *tatamis* de Tenri, légèrement glissants, durs mais rebondissants, ne permettent pas la même prise d'appuis que les tapis du *dojo*\* orléanais.
- 20 « Faire le judo » se décline ainsi en « faire un judo » spécifique lié à la rencontre entre le sport globalisé et une histoire culturelle, sociale et matérielle localisée. Ainsi, entre la réglementation et la pratique apparaît le même décalage que celui décrit par les spécialistes du travail entre tâche prescrite et tâche réelle.

## « Faire un judo » : la déclinaison du judo en « écoles »

- 21 P. Parlebas (1999b) utilise la notion d'ethnomotricité pour illustrer l'enracinement social des pratiques sportives : « les techniques du corps n'ont de sens que dans leur rapport à la culture » (*ibid.* : 31). Ainsi, il arrive que l'équipe cubaine s'entraîne parfois sur de la salsa, tandis que pour M. Brousse « les techniques du *sambo*\*[...] changent les codes habituels du combat » (1996 : 158). C'est une des raisons qui explique les différentes organisations de la pratique au cours de l'histoire du judo.
- 22 En 1948, la Fédération européenne est créée et devient un modèle pour la Fédération internationale (FIJ) née en 1951. En France, une fédération (l'actuelle Fédération française de judo et disciplines associées qui, à l'époque, portait le nom de Fédération française de judo) se constitue dès 1946. Au fur et à mesure des appropriations locales, le judo s'offre au partage, comme le souhaitait J. Kanō (*op. cit.*). Ainsi, en adoptant les catégories de poids, les ceintures de couleur ou les *kimono*\* bleus en compétition, le Japon a emprunté au modèle sportif européen (Brousse, 1996).

- 23 Si l'évolution du judo européen a suivi le modèle des sports nés en Angleterre à travers son organisation internationale et les modalités de son institutionnalisation, le système japonais ne s'est toutefois pas totalement organisé comme celui du judo français (Thibault, 1966). La pratique de masse a pour cadre le système scolaire, celle de haut niveau l'université, puis les associations corporatives. En France, le judo de masse est pratiqué dans les clubs. Le haut niveau est organisé en système pyramidal : le sommet (les équipes de France) s'entraîne à l'Institut national du sport et de l'éducation physique ; puis vient l'Institut national d'entraînement et de formation (pour les jeunes), 4 pôles France (dont Orléans), 26 pôles Espoirs, etc. La FFJDA forme des professeurs brevetés d'État et des encadrants de structures de haut niveau qu'elle place en fonction des besoins locaux.
- 24 Au Japon, les universités assurent un rôle de formation des champions qui deviennent souvent professeurs dans ces mêmes universités. À Tenri, S. Hosokawa<sup>6</sup> attribue la réussite internationale du judo nippon à ces spécificités régionales. Il souligne ainsi l'importance du local dans le global : « chaque université a son style, sa fierté, et nous ne cherchons surtout pas à changer ça. [...] C'est important qu'elles soient toutes représentées dans le staff » (*Esprit du judo*, 1, 2006 : 29).
- 25 Ce discours oublie de préciser les limites acceptables de la diversité des pratiques locales. Les Japonais sont (re)connus pour pratiquer un judo caractéristique que certains définissent comme étant « le » judo. Y. Arencibia<sup>7</sup> dit à ce sujet : « quand on a un combattant japonais entre les mains, que ce soit un leader aux championnats du monde ou un jeune à l'université de Tenri, on a toujours cette même sensation : ils cherchent le *ippon*\* » (*ibid.* : 23). Cette spécificité est liée à l'organisation sociale, dans laquelle la pratique prend place (cf. plus loin avec l'exemple de Tenri), et à la façon dont les acteurs se sont appropriés le judo pour asseoir leur définition d'une pratique « typiquement » japonaise. Ainsi, à sa création, le judo s'effectuait au *Kōdōkan* (l'Institut pour l'étude de la voie), *dojo*\* aménagé par J. Kanō, qui « devint dès le premier quart du XXe siècle une véritable institution » (Mazac, 2006 : 181) et qui dirige encore aujourd'hui l'ensemble de la pratique. À la fin des années 1970, les règles du judo japonais ont été réinterprétées à travers la reprise d'un judo privilégiant les techniques au sol, le *kosen judo*, inventé à Kyoto au début du XXe siècle. Pour contrecarrer les bons résultats obtenus en compétition, le *Kōdōkan* prit des mesures d'arbitrage pour favoriser le judo debout et réaffirmer ainsi son contrôle du « bon judo » sous prétexte officiel que la pratique au sol serait moins spectaculaire et médiatique et, donc, desservirait la globalisation du judo. Le judo global est donc décliné aussi parce qu'il sert localement des enjeux (de pouvoir ou de légitimité) qui colorent inévitablement la pratique.
- 26 Aujourd'hui, Tenri est l'une des universités japonaises les plus réputées. La pratique dépend de l'organisation sociale du *dojo*\* et de la relation hiérarchique entre les différents acteurs de la pratique. Aux *kohai*\* sont réservés toutes les tâches subalternes : nettoyage et arrosage du tapis constitué de *tatamis* en fibre naturelle avant chaque séance, distribution des ceintures rouges et programmation du chronomètre, saluts adressés en toute circonstance aux *sempai*\* (anciens), y compris en dehors du *dojo*\*. Les *sempai*\*, eux, jouent le rôle de relais entre les *sensei*\* (les professeurs) et les *kohai*\* (étudiants). Ce système hiérarchique régit la vie des étudiants de Tenri (logés en internat au *tamachi ryo*) et constitue le soubassement à la pratique. Pendant l'entraînement, certains *sempai*\* s'échauffent et combattent avec leur *kohai*\*. Ils inculquent ainsi à leurs cadets – en (ab)usant parfois de leur supériorité hiérarchique – une façon de faire un judo et de se

comporter que leur ont transmis leur *sempai*\*. D'éminents champions, dont les *sensei*\* actuels (Fuji, Hosokawa, Shinohara) sont passés par cette école et transmettent cet héritage en interne – en formant des judokas ambassadeurs du style à la Tenri au Japon – et en externe, par la présence de ses combattants lors des compétitions internationales (Nomura, Anai) et celle de ses experts à l'étranger.

- 27 Hosokawa *sensei*\* revendique cette spécificité du judo « à la Tenri » qui s'appuie pourtant sur une innovation technique individuelle :

Du point de vue technique, la tradition du judo apportée par Matsumoto *sensei*\* est encore en vigueur aujourd'hui et respectée. Afin d'illustrer cela, on pourrait prendre pour exemple l'utilisation du poignet, le timing dans la prise de garde, etc. qui, lorsqu'ils sont présentés à l'étranger, sont agrémentés de termes tels que « le style à la Tenri » ou « à la Tenri », montrant bien leur spécificité. Puis encore le fait d'opter pour des *tatami* de paille dans le souci d'améliorer le « tranchant » et la « maîtrise » de la technique, il me semble qu'il s'agit là d'une autre caractéristique propre uniquement au judo de Tenri (conférence sur le *Budō*, Tenri, 1 et 2 septembre 2005).

- 28 Cette « façon de faire caractéristique des combattants de cette université » (Yamashita, 1993 : 14) développée par Matsumoto *sensei*\* (Okano, 1972) s'est ensuite diffusée pour devenir une signature du judo à la Tenri.

## « Faire judo » : des techniques du corps aux tactiques du corps ou la question de la plus-value

- 29 « Faire du judo », c'est travailler les principes fondamentaux du judo. « Faire judo » est l'expression individuelle et subjective de l'appropriation du judo : c'est faire son judo. Selon H. Lefebvre (1970 : 222), l'appropriation d'un habitat consiste à « en faire son œuvre, en faire sa chose, y mettre son empreinte, le modeler, le façonner ». Un processus similaire est à l'œuvre pendant l'apprentissage et le perfectionnement du judo dont les objectifs sont l'incorporation des mouvements, la transformation de soi et du judo afin de performer (*i.e.* « accomplir » efficacement, mais aussi « jouer »).

- 30 Ce processus s'inscrit toutefois dans le travail éminemment collectif des entraînements. Par exemple, à Tenri, la structure des séances a peu changé depuis les années 1960 (*taïso*\*, *uchi-komi*\*, salut, *randori*\*, salut, *uchi-komi*\*, *taïso*\*): tout au long de l'année et des années, les étudiants enchaînent 90 minutes de combat six fois par semaine. Ce cadre temporel, en sus des relations aux espaces, aux objets, à la hiérarchie et aux corps en action, façonne le judo des étudiants de Tenri. Il contraint le judoka à gérer son potentiel physique, mental et énergétique différemment que lors d'un entraînement alternant combats et repos de 30 secondes chacun, comme à Orléans. Ces rythmes conforment les corps, à la manière dont le « *time in/time out* », qui ponctue l'entraînement des boxeurs au *gym*, construit leur horloge biologique (Wacquant, 2000). Au pôle France, la temporalité impose d'attaquer sans préparation : pas le temps de poser les mains, de déplacer, de faire réagir, de s'organiser pour rechercher à marquer *ippon*\* ; il faut se précipiter pour lancer une technique avant la fin de l'assaut. La pratique est forcément plus agressive, plus nerveuse, mais aussi plus décousue que lors d'un combat qui peut se déployer sur un temps plus long. En fait, ce sont deux conceptions et deux pratiques différentes de l'efficacité qui s'ancrent dans les techniques du corps.

- 31 « Peu à peu, les savoirs du corps se constituent, d'abord maladroitement. Puis, en se perfectionnant, ils se fixent dans la mémoire sensori-motrice et kinesthésique », c'est ainsi que S. Faure (2000 : 9) décrit le processus d'incorporation en ce qui concerne la danse. À l'appui de la notion de « sens pratique », qu'elle emprunte à P. Bourdieu, l'auteure montre comment l'appropriation de la danse passe par un « apprentissage par corps » visant à incorporer des savoir-faire et développer des automatismes.
- 32 Quand l'action jaillit spontanément et que le judoka ne sent plus l'opposition de son adversaire, ni même la gravité agissant sur son propre corps, nous sommes dans de l'incorporé et face à un haut niveau de maîtrise. Il s'agit d'un engagement total du judoka dans le mouvement, un (aban)don de soi : « l'efficacité en judo, c'est quand une personne euh... se bastonne. Une personne qui va jusqu'au bout de son combat, qui donne tout. Là est l'efficacité du judo » (international français, entretien du 8/05/2008). F. Boudreau et al . (1992) montrent que le karaté de compétition (le *kumite*) « devient non pas uniquement une pratique de maîtrise du soi, comme chez les Grecs, mais une pratique de l'oubli du soi conscient [...]. Le *kumite* est conçu comme une méthode pour atteindre l'union du corps et de l'esprit, du soi actif, vibrant, éveillé, alerte – et non du soi conscient – avec son environnement global » (p. 146).
- 33 Lors des combats, la vitesse est telle que les athlètes sont souvent incapables de décrire exactement l'action passée : ce n'est pas eux qui font, mais « ça se fait » (au sujet du *kyūdo* \*, voir Herrigel, 1998). Les mouvements sont incorporés quand ils ne sont plus de simples gestes à reproduire : ils ont été répétés, adaptés, moulés à la morphologie de l'athlète (on parle de « forme de corps ») qui lui a modifié ses propres schèmes fondamentaux « corporels, émotionnels, visuels et mentaux », comme le décrit L. Wacquant (*op. cit.* : 61) pour la boxe. Un athlète fait judo quand il a dépassé la maîtrise des techniques du corps et y a ajouté sa plus-value.
- 34 Le judo est une pratique de duel et de duo (Brousse, 1991). Le judoka n'est, à l'entraînement comme en compétition, qu'un élément d'un « binôme ». Le judoka doit donc faire face à un fort degré d'incertitude lié à son adversaire. En sus de sa maîtrise technique, il doit donc être capable d'adapter sa défense et sa stratégie au profil de l'adversaire : morphologie, *kumi-kata*\*, adepte de tel ou tel type de mouvements, techniques fortes, points faibles, etc. (Avanzini et al, 2006). La fréquence de rencontre des mêmes partenaires-aversaires impose de sans cesse modifier son judo et renouveler ses façons de préparer l'attaque pour s'individualiser et continuer à être efficace : L. Décosse (internationale française), connue pour être redoutable sur l'arrière avec ses techniques de jambes, avoue avoir dû travailler des techniques avant et des déplacements en cercle pour recréer la surprise chez ses adversaires (entretien du 17/06/2008). À un stade de perfectionnement avancé, l'appropriation consiste ainsi à construire un système d'attaque et de défense personnalisé en jouant sur les marges : il s'agit de modifier la forme (la préparation) sans pour cela changer le fond (la technique).
- 35 En tant que produit jamais réellement achevé de l'appropriation, « faire judo » constitue donc une double transformation : du pratiquant et de la pratique. De la rencontre entre un sujet et une pratique émergent ainsi de nouvelles façons de faire, fruits d'appropriations successives. En prenant l'exemple du fosbury en saut en hauteur, P. Parlebas montre que les pratiques corporelles « reposent sur l'innovation et sur l'abandon des pratiques en place au profit de pratiques de ruptures plus performantes » (1999b : 34). L'existence sportive des athlètes de haut niveau est conditionnée par cette

capacité à ajouter une plus-value aux techniques du corps : les « tactiques du corps », selon P. Parlebas (*ibid.*).

- 36 Cette plus-value (la signature ou le « spécial », tenu secret le plus longtemps possible, d'un sportif) peut être mise à mal par l'évolution même du règlement. Ainsi, avec l'interdiction récente de *kawazu gake*, technique de sacrifice (la perte de son équilibre pour faire chuter l'adversaire) dite « de la liane », un international français a dû « reconstruire son judo » : « il faut tout refaire, c'est pas de ceinture bleue, c'est de ceinture blanche qu'il faut repartir ! Moi, j'avais mon spécial, les gens avaient des réactions avant, arrière, et j'enchaînais, j'avais mon judo autour de ça. On me l'a enlevé ! » (entretien du 21/06/2008).
- 37 Il est donc pertinent de se situer en-deçà du groupe, à l'échelle des individus, pour montrer comment des sportifs, pris dans un collectif, participent, à travers la quête de performance, à la création de différences. Ainsi, Matsumoto *sensei*\* a développé une façon personnelle d'attaquer en utilisant son poignet pour pousser sous le menton de l'adversaire. Démontrant sa grande efficacité à l'entraînement, puis en compétition, cette méthode a été reprise par les autres étudiants de Tenri qui la reproduisent.
- 38 C'est par les flux de globalisation, migratoires, technologiques, financiers, médiatiques et idéologiques, par les entraînements, les stages et les compétitions, que les tactiques du corps sont rendues publiques et reversées au pot commun du judo d'abord localement, puis globalement. Aussi, la variabilité de la pratique du judo peut être vue, certes, comme une résistance à la globalisation en prenant des « saveurs locales » (Thomson & Soos, 2000 : 74), mais aussi comme une déclinaison corporelle et subjective de la pratique.
- 39 Les groupes et les individus s'approprient le judo localement, l'adaptent pour l'adopter et y ajoutent leur plus-value. Par le perfectionnement de leur « faire judo », ils contribuent à créer des nouvelles formes de « faire du judo ». Cette variété des judos pratiqués à travers le monde est aussi la conséquence de la dynamique de globalisation. En effet, ce processus contient des forces contradictoires d'uniformisation et de diversification, à travers les différents facteurs qui interviennent dans sa réalisation : les activités règlementaires des fédérations, du Comité olympique, des États ; les luttes de pouvoir pour contrôler le « bon usage » de l'activité ; les catégories de poids ; les pratiques locales ; la spectacularisation et la médiatisation du judo ; la starisation et les tactiques du corps ; l'ensemble de ces facteurs crée finalement bien plus de dissemblances que de ressemblances.

---

## BIBLIOGRAPHIE

APPADURAI A., 2001. Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation. Paris, Payot & Rivages.

AVANZINI G., ROSSO P. & FREMONT S., 2006. « La dimension tactique en judo », Les cahiers de l'entraîneur, 2 : 6-13.

BAYART J.-F., WARNIER J.-P. (eds), 2004. Matière à politique. Paris, Karthala.

- BOUDREAU F., FOLMAN R. & KONZAK B., 1992. « Les techniques martiales orientales comme technologies du soi : une réponse à Michel Foucault », *Sociologies et sociétés*, (XXIV)1 : 141-156.
- BOURDIEU P., 1984. « Comment peut-on être sportif ? » in *Question de sociologie*. Paris, Minit.
- BRAUDEL F., 1969. *Écrits sur l'histoire*. Paris, Flammarion.
- BROMBERGER C., 1995. *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris, MSH.
- BROMBERGER C., 1998. *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*. Paris, Bayard.
- BROUSSE M., 1991. « Enseignement du judo et EPS », *revue EPS*, 228 : 37-40.
- BROUSSE M., 1996. *Le judo, son histoire, ses succès*. Genève, Liber.
- CADIERE R., TRILLES F., 1998. *Judo, analyse et propositions pour la pratique de son enseignement*. Paris, éditions revue EPS.
- CANDAU J., 2000. *Mémoires et expériences olfactives. Anthropologie d'un savoir-faire sensoriel*. Paris, PUF.
- FAURE S., 2000. *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*. Paris, La Dispute.
- FOUQUET G., 2000. « Présentation », in TERRISSE A. (ed), *Recherches en sports de combat et en arts martiaux, état des lieux et perspectives*. Paris, éditions revue EPS.
- FRÉDÉRIC L., 1993. *Dictionnaire des arts martiaux*. Paris, Éditions du Félin.
- FRÉDÉRIC L., 1996. *Le Japon. Dictionnaire et civilisation*. Paris, Robert Laffont.
- HABERSETZER G., HABERSETZER R., 2000. *Encyclopédie des arts martiaux de l'Extrême-Orient, technique, historique, biographique et culturelle*. Paris, Amphora.
- HERRIGEL E., 2002 [1970]. *Le zen dans l'art chevaleresque du tir à l'arc*. Paris, Dervy.
- HOWES D. (ed.), 1996. *Cross-Cultural Consumption: Global Markets, Local Realities*. London, Routledge.
- JARVIE G., 2006. *Sport, Culture and Society. An Introduction*. New-York, Routledge.
- KANO J., 2007. *L'essence du judo. Écrits du fondateur du judo (textes réunis par Naoki Murata)*. Noisy-sur-École, Budo éditions.
- LABURTHE-TOLRA P., WARNIER J.-P., 2003. *Ethnologie, anthropologie*. Paris, PUF.
- LEFEBRE H., 1970. *Du rural à l'urbain*. Paris, Anthropos.
- MAUSS M., 1950 [1936]. « Les techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF.
- MAZAC M., 2006. *Jigoro Kano, père du judo*. Noisy-sur-École, Budo éditions.
- MIN-HO K., 1999. *L'origine et le développement des arts martiaux. Pour une anthropologie des techniques du corps*. Paris, L'Harmattan.
- OKANO I., 1972. *Vital judo*. Tokyo, Éditions Nichibô.
- PARLEBAS P., 1999a. *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*. Paris, INSEP.
- PARLEBAS P., 1999b. « Les tactiques du corps », in JULIEN M.-P., WARNIER J.-P. (eds), *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*. Paris, L'Harmattan.
- PARLEBAS P., 2002. « Une discipline qui prend son essor », *L'année sociologique*, vol. 52 : 239-265.

SEGALEN M., 1994. Les enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire. Paris, Métailié.

TERRAIN, 1995. Des sports, 25. Paris, ministère de la Culture.

THIBAUT C., 1966. Un million de judokas. Paris, Albin Michel.

THOMSON R. W., SOOS I., 2000. « Youth Sport in New Zealand and Hungary. Globalisation versus Local Resistance », *International Sports Studies*, 22(2) : 74-82.

WACQUANT L., 2000. Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur. Marseille, Agone.

WARNIER J.-P., 1999. La mondialisation de la culture. Paris, La Découverte.

WARNIER J.-P., ROSSELIN C. (eds), 1996. Authentifier la marchandise. Anthropologie critique de la modernité. Paris, L'Harmattan.

YAMASHITA Y., 1993. O soto gari. Paris, Chiron.

## ANNEXES

*Dojo* : « lieu de la voie », « salle d'entraînement aux arts martiaux (*Budô*) où ont également lieu les compétitions. [...] Autrefois, *Dôjô* était le nom donné à la salle réservée, dans les monastères bouddhiques, à la méditation » (Frédéric, 1993 : 61).

*Ippon* : « un », « un point » (Habersetzer & Habersetzer, 2000). C'est l'avantage maximum attribué lorsqu'un « combattant projette son adversaire largement sur le dos, avec force, vitesse et contrôle de sa sécurité », lorsqu'une immobilisation est maintenue 25 secondes, quand un combattant abandonne ou se retrouve dans l'incapacité de poursuivre le combat.

*Kimono* : vêtement traditionnel japonais porté autrefois. Par extension, ce terme désigne aussi dans le judo français la tenue en coton blanc (ou bleu), traditionnellement appelée *judogi*, que portent les pratiquants à l'entraînement et en compétition.

*Kohai* : étudiants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année qui s'occupent notamment de l'entretien et du nettoyage du *dojo* (le lieu de pratique du judo). Chaque *kohai* a un *sempai* de référence avec qui il entretient une relation hiérarchique. La relation *kohai/sempai* « conditionne les rapports humains dans la société (japonaise), que ce soit au sein de la famille ou d'une organisation quelconque. Les aînés doivent naturellement aide et assistance amicale à leurs cadets et ceux-ci en retour doivent leur montrer respect et loyauté » (Frédéric, 1996 : 975).

*Kumi-kata* : « saisie de garde », « manière de saisir (*Kumi*) la veste du *jûdôgi* au verso et à la manche, prise qui conditionne souvent l'efficacité d'un mouvement » (Frédéric, 1993 : 187).

*Kyūdō* : « voie du tir à l'arc ». Anciennement utilisée pour la chasse ou la guerre, la pratique du tir à l'arc se transforma elle aussi en *budō* et de *kyū-jutsu* devint ainsi *kyūdō*.

*Randori* : « combat libre d'entraînement » (Frédéric, *ibid.* : 241), exercice d'expression technique sans enjeu de victoire : bien réalisé, il doit pouvoir permettre aux deux combattants de progresser.

*Sambo* : « sport national en URSS, [...] c'est une sorte de lutte inspirée de la lutte mongole, se pratiquant sur un tapis » (Frédéric, *ibid.* : 251) avec des chaussures légères, un short, une veste de judo. Le championnat de France est souvent remporté par des judokas.

*Sempai* : « ancien ». Étudiants les plus âgés d'un *dojo* (4e année à l'université de Tenri) en opposition aux *kohai*. Ils ont un rôle de relais entre les *sensei* et les *kohai*, assurant ainsi la transmission du judo « à la Tenri ».

*Sensei* : « professeur », « né avant ». Aîné qui a déjà parcouru la voie qu'empruntent ses élèves. Ce terme est parfois traduit de façon abusive par « maître ».

*Taïso* : étirements et mouvements préparatoires à l'exercice physique pratiqués en guise d'échauffement lors des entraînements de judo et dans les autres disciplines sportives à Tenri.

*Uchi-komi* : « entrer dedans ». « Étude et répétition d'un mouvement exécuté sur un partenaire demeurant immobile » ou en mouvement (Frédéric, *ibid.* : 307). Il s'agit d'entrer le mouvement (déséquilibre, placement) sans aller jusqu'à la projection. Cet exercice permet au judoka de travailler techniquement, un peu comme le pianiste fait ses gammes.

*Yuko* : avantage moyen donné pour une projection dont l'impact se fait sur le flanc ou pour une immobilisation maintenue entre 10 et 19 secondes.

*Waza-ari* : gros avantage attribué, un temps d'immobilisation de 20 à 24 secondes ou pour une projection proche du *ippon* mais à laquelle manque force, vitesse ou contrôle. Deux *waza-ari* équivalent à *ippon*.

*World ranking list* : classement mondial des athlètes. Ils gagnent des points (et de l'argent) en fonction de leurs résultats lors des championnats continentaux et mondiaux et en tournois organisés en circuit avec les quatre Grands Chelems (Moscou, Paris, Rio, Tokyo), les Grands Prix, les tournois World Cup et le Masters (regroupant les 5 meilleurs de chaque catégorie). Jusque-là, les points étaient comptabilisés par nation et les fédérations sélectionnaient ensuite leur représentant. Aujourd'hui, deux athlètes d'un même pays pourront faire les championnats mondiaux s'ils sont en tête du classement.

## NOTES

1. Les ethnologues n'ont toutefois pas l'exclusivité de ce regard. Les travaux récents de politologues, comme ceux d'E. Causse et G. Falkner, sur l'application des directives de la Communauté européenne par les différents États membres en sont un exemple (Voir le compte rendu de B. Richard dans *Sciences Humaines*, 209, nov. 2009 : 6-7).
2. Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique en fin d'article.
3. La saisie des manches était devenue difficile du fait de kimonos volontairement trop courts.
4. Premier Français champion du monde (1975), il préside aujourd'hui la FFJDA et est vice-président de la FIJ.
5. La majorité des anthropologues partage aujourd'hui une vision dynamique de la culture et de la tradition. P. Laburthe-Torla et J.-P. Warnier (2003 : 13) à la suite des travaux de E. Hobsbawm notent que « l'humanité fabrique [sans cesse] de la culture et de la différence. Les traditions sont réinventées ».

6. Un des entraîneurs de l'université de Tenri, membre de la Direction fédérale japonaise, notamment champion du monde (1985) et olympique (1984).
  7. Ce judoka cubain est multi-médaillé olympique (2004, 2008) et mondial (1999, 2001, 2003, 2007).
- 

## RÉSUMÉS

À partir d'un terrain comparatif de 5 années dans le judo de haut niveau (Japon, France), les auteurs montrent la nécessité de se positionner à l'échelle des pratiques telles qu'elles sont corporellement vécues pour comprendre la globalisation du sport. En effet, à partir d'un répertoire commun, le judo se décline à l'échelle des groupes, mais aussi à celle des individus qui, en retour le modifient. La question de la globalisation traitée sous l'angle des appropriations successives a pour ambition de servir l'objectif de l'anthropologie défini comme un travail nécessaire sur le partage. Aussi loin d'uniformiser la pratique du judo, la globalisation et les règles mises en œuvre à cette occasion, peuvent faire naître une diversité étonnante de techniques et tactiques du corps.

Based on comparative fieldwork carried out over five years on high-level judo (Japan, France), the authors show the need to focus on practices as they are experienced physically in order to understand the globalisation of sport. Indeed, based on a shared repertoire, judo manifests itself not only at the level of groups but also at that of individuals who modify it in return. The question of globalisation approached from the angle of successive appropriations aims to serve the objective of anthropology defined as a necessary work on sharing. Far from standardising the practice of judo, globalisation and the rules implemented on this occasion can give birth to an astonishing variety of bodily techniques and tactics.

## INDEX

**Keywords :** Judo, ethnography, appropriation process, techniques of the body, tactics of the body, Tenri judo, doing judo.

**Mots-clés :** Judo, ethnographie, processus d'appropriation, techniques du corps, tactiques du corps, Tenri judo, faire judo.

## AUTEURS

**MICHAËL HILPRON**

UFR STAPS d'Orléans  
hilpron.michael@live.fr

**CÉLINE ROSSELIN**

UFR STAPS d'Orléans  
celine.rosselin@univ-orleans.fr